



LE MOT DU MAIRE

Cette année 2015 sera une année charnière pour notre Commune et nous devons être vigilants sur de nombreux fronts :

Tout d'abord, sur celui des retombées de la Ligne à Grande Vitesse.

Comme vous le savez, afin de défendre au mieux les intérêts de notre village, je suis devenu président de l'association des communes impactées par la Ligne LGV du Nord Charente et aussi secrétaire de la coordination Inter-régionale. Un état des lieux des chemins et routes a été effectué., Nous serons bien sûr vigilants lors des travaux de remise en état qui devraient maintenant intervenir prochainement.

Nous continuons aussi le combat afin d'obtenir la redevance communale pérenne dont le mode serait calqué sur le fonctionnement des autoroutes. Les charges d'entretien des abords de la voie vont être « confiées » de force aux communes, ce qui est intolérable !!! Malgré les courriers, avertissements, demandes de rendez-vous, le gouvernement est sourd à toutes nos revendications. Comme je l'avais annoncé devant la caméra de France 3, il ne nous reste plus qu'une seule alternative, celle du procès et de mettre l'état devant ses responsabilités ! Il est hors de question que les courcômois souffrent de la LGV sans compensation.

Sous la direction de Bernard COLIN, les travaux urgents et les remises en état continuent et vont même s'intensifier cette année :

- La mise hors d'eau et d'air des bâtiments : mairie, école, maison des associations...

- La surveillance des travaux de remise en état des routes « atomisées » par les travaux de la LGV

- Un plan de rénovation des chemins et voies communales est aussi en train de se mettre en place.

Un aménagement beaucoup plus global de nos locaux communaux est à l'étude et j'aurai l'occasion de revenir vers vous dès que le dossier sera plus avancé.

Afin de profiter des opportunités offertes, la carte communale doit être revue afin que notre commune soit attractive et dynamique. Nous avons déjà rencontré les services de la DDT en compagnie de Monsieur Didier VILLAT, premier vice président de la communauté de Communes et responsable du développement économique et une seconde réunion est prévue avant la fin du mois.

Je vous rappelle le message de solidarité du mois précédent et je vous prie de bien vouloir porter une attention toute particulière à nos personnes âgées de la commune en ces temps hivernaux.

Nous aurons la chance d'avoir un spectacle délocalisé de la Canopée à Courcôme ce vendredi 06 février 2015, je vous y attends tous. Une salle comble inclinerait en notre faveur et nous permettrait de renouveler l'expérience.

Notre comité des fêtes, toujours aussi actif, nous propose une soirée « années 80 »,

j'espère aussi vous y voir nombreux.

A très bientôt.

Bien à vous, amicalement

Fabrice Geoffroy

COURCÔME

Mairie de Courcôme

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi

de 10h00 à 12h00

Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 09h00 à 12h30

mercredi de 10h00 à 12h00

point d'accès internet à l'étage

Bibliothèque municipale

samedi de 14h00 à 16h00

maison des associations

Calitom



Collecte des sacs jaunes

lundi 09-23 février

Collecte des sacs noirs

Vendredi 06-13-20-27 février

sortir vos sacs la veille

TRAVAUX D'HIVER :

Les bâtiments situés à côté de la maison des associations bénéficient actuellement d'une opération de nettoyage, comme vous pouvez en juger sur ces premières photos.



RURABUS :

Le Centre Social, ce n'est pas que des activités et des sorties c'est aussi des services, à l'image du transport à la demande «Rurabus».

Depuis maintenant près de 20 ans le Centre Social permet aux personnes sans moyens de locomotion, de pouvoir se déplacer en toute liberté le Mercredi et le Vendredi à travers le territoire de la communauté de communes Val de Charente. Le transport à la demande est aujourd'hui accessible à l'ensemble des habitants du territoire...

Le service Rurabus est devenu plus qu'un transport et une aide à la mobilité des personnes en besoin. Il présente un moment privilégié d'échanges informels entre l'accompagnateur et un public isolé.

Alors n'hésitez plus, réservez votre déplacement par appel à partir du Lundi de chaque semaine au Centre Social et Culturel du Ruffécois, 05 45 30 38 43.

La liberté de se déplacer ! Centre Social et Culturel du Ruffécois

Transport à la demande

En journée les **Mercredis et Vendredis**

Chez vous, pour tous !

RESERVEZ votre déplacement au

Transport à la demande **05 45 30 38 43**

Centre Social et Culturel du Ruffécois
www.cscruffecois.fr - contact@cscruffecois.fr
Place Aristide Briand - 16700 Ruffec

CHARANTE

Projet de territoire

Impression par l'Intercommunalité de la Vallée de la Charente - Ne pas jeter sur la voie publique

ELAGAGE :

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins). Il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public. Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public. Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte.

PERMANENCES DU DEPUTE :

Jérôme Lambert

16 fevrier à 11h00
mairie de Verteuil/Charente

23 février à 14h00
mairie de Ruffec

DISPOSITIF HIVERNAL

Pour toutes demandes d'aide
aux personnes en difficultés
contactez la mairie ou le n° de
secours

Le : 115

PERMANENCE

SERVICE TERRITORIAL DE

L'ARCHITECTURE ET DU

PATRIMOINE DE LA

CHARENTE :

Thierry Villatte

A l'unité territoriale de
Ruffec

LUNDI 2 MARS 2015
de 9h30 à 11h30

**Les RdV seront pris au
secrétariat du STAP
(05 45 97 97 97)**

juwi ENR devient

neoen développement

juwi ENR, le développeur du projet éolien, vient juste d'être renforcé en intégrant le groupe neoen, un acteur français des énergies renouvelables qui compte notamment la Banque Publique d'Investissement de France dans ses actionnaires. juwi EnR change donc de nom et devient "neoen développement". Au total, le groupe neoen a déjà mis en service près de 300 MW éoliens et solaires en France.

*Article écrit en partenariat avec
Neoen développement.*

PROJET EOLIEN :

Ce projet a fait l'objet d'une large communication auprès des habitants de notre commune depuis son lancement.

Le vent, ressource locale disponible à l'infini, permettra à Courcôme de réduire son empreinte environnementale.

Notre commune fait face à des incertitudes sur ses ressources financières notamment à cause d'une diminution des dotations de l'état.

En parallèle, nous souhaitons tous le maintien de services publics et d'infrastructures de qualité. De ce fait, les retombées financières générées par le parc éolien permettront à notre commune d'envisager des projets.

Un grand pas a été franchi pour le projet éolien en 2014 avec le dépôt des demandes d'autorisation. Voici un petit récapitulatif de ce qui s'est passé depuis plus d'un an :

Fin 2013 : Concertation auprès de la population à travers une journée d'information en mai, suivie de permanences en mairie.

1^{er} trimestre 2014 : Finalisation des études réalisées par des spécialistes et choix des éoliennes - 5 éoliennes d'une hauteur de mât de 120 m et 10 MW de puissance totale

Mars 2014 : Dépôt des dossiers de demandes d'autorisation (permis de construire et autorisation d'exploiter)

Octobre 2014 : complément d'études déposé à la demande de la préfecture

Novembre 2014 : Dossier jugé recevable par la préfecture

Janvier 2015 : Avis de l'autorité environnementale jugé positif quant à la prise en compte des enjeux environnementaux

Printemps 2015 : enquête publique pour recueillir d'avis de la population locale.

Pour mémoire, ce projet éolien est à l'étude sur notre territoire depuis 2007-2008 et son avancée a régulièrement été présentée dans notre bulletin communal. Plusieurs études ont été menées par des spécialistes indépendants pour évaluer l'intérêt et l'impact des éoliennes sur notre territoire. Les résultats de ces études, déjà présentés aux habitants lors de la réunion d'information fin 2013 seront à nouveau consultables lors de l'enquête publique.

Un bilan environnemental très prometteur

Une fois en service, les 5 éoliennes du projet pourront produire suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins annuels de 16.000 habitants (eau chaude, chauffage et cuisson), c'est-à-dire la totalité de la population de la communauté de communes (CdC) du Val de Charente ou les populations réunies des CdC du Pays d'Aigre et du Pays Manslois.

Au-delà de la production d'énergie renouvelable, nous souhaitons nous appuyer sur le projet éolien mettre en place un plan d'actions sur les économies d'énergie et plus largement sur les enjeux environnementaux dans la commune. Des initiatives concrètes sont menées sous l'impulsion de la « commission du développement durable et des énergies renouvelables » créée par le Conseil Municipal, avec la participation des citoyens pour faire de Courcôme une commune encore plus durable. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées.

Ainsi, le partenariat de juwi EnR avec le regroupement pédagogique Courcôme-La Faye-Charmé a été renouvelé sur 2015 pour l'organisation d'ateliers pédagogiques

L'enquête publique pour donner votre avis

Le préfet de Charente va mandater un commissaire-enquêteur indépendant pour conduire une enquête publique sur le projet au printemps prochain. Le commissaire-enquêteur va recueillir l'avis des habitants et ensuite transmettre un rapport motivé sur vos remarques au Préfet. Par la suite, le Préfet, peut décider d'accorder les autorisations pour construire le parc éolien, les refuser s'ils jugent le dossier incomplet ou non-pertinent ou demander des informations complémentaires.



FESTIVITES DU MOIS

COMITE DES FÊTES DE COURCÔME

BALADE avec le CDF Rando :

Samedi 14 février : rendez-vous à 14 heures place de la mairie de Courcôme.

Balade autour du village, 6 à 8 km à allure modérée. Au retour pot de l'amitié offert par le comité des fêtes

Journée ouverte à toutes et à tous.

Renseignements au 06 84 46 65 30

& cdfrando@orange.fr

Courcôme

Samedi 14 Février 2015

Le Comité des Fêtes organise à partir de 19h15 - salle socio-culturelle

Une **Soirée Repas** « St Valentin »

ANNEES

80

Animée par Bermoni Music

Buvette - TOMBOLA

Repas

Servi à partir de 20h avec :

Apéritif offert, buffet froid, fromages, dessert, café (vin non compris)

Tarifs

19 € adulte - 9 € jusqu'à 12 ans - gratuit moins de 3 ans



Réservation jusqu'au Vendredi 06 Février (places limitées) auprès de :
P. QUERON 05-45-30-05-57 ou M. FOUR 05-45-29-09-16

Impression pour vos sites

TOURNOI DES 6 NATIONS :



Cette année l'ouverture du tournoi se fera contre l'Écosse, le 07 février à 18h00.

La municipalité vous propose de venir assister aux matchs sur le grand écran de la salle Socio-culturelle, cela en fonction des disponibilités de celle-ci.

A noter après ce match France/Pays de Galles le 28 février à 18h00

THEATRE A COURCÔME :

MAGIC GORDON FAIT UN PEU ILLUSION

Spectacle délocalisé de la Canopée.

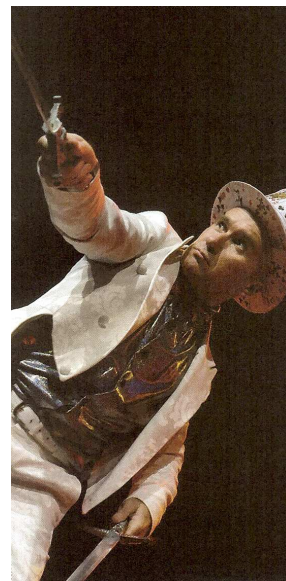
Thierry Faucher plus connu sous le nom de Titus

interprète un illusionniste rongé par ses problèmes personnels, qui se débat avec ses accessoires et son idéal de magicien.

Tendresse, humour et un soupçon de suspens...

Vendredi 06 février à 20h30 salle socio-culturelle de COURCÔME

UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER !



ASSOCIATIONS COURCÔMOISES :

Comme vous l'avez constaté lors des vœux du maire, notre village accueille de nombreuses associations qui sont toutes très actives. Nous vous les présentons au cours des mois à venir. Nous allons commencer par la dernière arrivée :

[l'Association Charentaise de Géologie.](#)

Affiliée à la Fédération Française Amateur de Minéralogie et de Paléontologie, lui permettant de ce fait de jouir de tous ses avantages. Elle a pour but la découverte dans les domaines de la paléontologie et la minéralogie. Un atelier est ouvert dans le local de l'ancien vestiaire du football, mis à disposition par la mairie.



En 2014 ce sont 206 enfants, (dont 70 pour l'opération été actif), et 78 adultes qui ont participé aux différentes activités. Ces dernières se répartissent entre des travaux de recherches sur le terrain, théoriques et à l'atelier directement sur les minéraux.

Pour 2015 de nombreux projets :

Expositions

Visites de sites paléontologiques

Sorties à la découverte de minéraux

Aménagement de l'atelier

L'atelier est ouvert tous les mercredis pour les personnes de 7 à 107 ans. Renseignements auprès de **Jean Pierre Geoffroy au 06 21 75 03 52**